

236

E 2300 Rom, Archiv-Nr. 36

*Le Ministre de Suisse à Rome, P. Ruegger,
au Chef du Département politique, G. Motta¹*

RP n° 7

Rome, 20 mai 1936

Le départ du courrier m'a obligé à limiter mon rapport politique N° 6², concernant ma dernière entrevue avec M. Mussolini, au compte rendu de la partie de l'entretien que vous considérez comme essentielle.

[...]

Ce n'est que vers la fin de l'entretien d'avant-hier soir que j'ai pu aborder la question, également très grave, du regain d'une littérature irrédentiste visant certaines parties de notre pays. Vous m'aviez autorisé, dans vos instructions du 12 mai³, à mettre M. Mussolini au courant de la façon — devant être accueillie par lui avec satisfaction — par laquelle le Conseil fédéral se propose de régler incessamment l'affaire Colombi⁴. Je me suis acquitté de ce message en quelques mots, non sans souligner une fois de plus que Colombi, par ses agissements nocifs, s'était complètement discrédité dans le Tessin et que nos institutions étaient bien assez fortes pour pouvoir passer à l'ordre du jour à travers l'agitation factice entretenue par quelques isolés. M. Mussolini s'est borné à faire quelques gestes approbateurs.

Après cette entrée en matière, je lui ai parlé très franchement des inquiétudes causées dans notre opinion par le regain d'une littérature irrédentiste et, notamment, par les deux brochures publiées par un sous-comité de la Dante Alighieri dont je lui ai indiqué les titres⁵ et les tendances générales. J'ai ajouté que nous étions en présence d'une tentative de quelques isolés de revendiquer une sorte de «protectorat moral» sur plusieurs de nos cantons et que les interprétations devant fatalement être données à des faits et gestes de cet ordre ne pouvaient être que déplorables. M. Mussolini s'exclama: «Protectorat moral, quelle absurdité!». Et, se tournant vexé vers M. Suvich, il demanda péremptoirement: «Qui fait toujours ces histoires?». Le Sous-Secrétaire d'Etat ignorant tout des nouvelles publications, je répétai qu'il s'agissait essentiellement, en dehors d'une petite presse locale dans le nord de l'Italie, de publications de la Dante Alighieri. De nouveau M. Mussolini parut fort contrarié. Il déclara que, depuis 14 ans, il n'avait cessé, d'une part, de nous donner tous apaisements et, d'autre part, de marquer sa désapprobation de certains excès. Il a souligné qu'il ne fallait y attacher aucune

1. *Annotation marginale de Motta*: Il me semble que les déclarations relatives à l'irrédentisme sont satisfaisantes. M. Ruegger s'est bien acquitté de sa tâche. 23. V. 36.

2. *Cf. n° 235.*

3. *Non retrouvé.*

4. *Cf. n° 234.*

5. *Il s'agit de L'Italia svizzera (Breve studio sulle terre formanti gli odierni Cantoni del Ticino, dei Grigioni e del Vallese), et de La verità sulla questione del ladino nei Grigioni.*

22 MAI 1936

705

importance; qu'il s'agissait de publications «paraissant parfois à la périphérie et à travers le contrôle exercé par le centre». Il demanda qu'on lui communiquât les brochures incriminées pour qu'il puisse aviser. J'ai cru devoir insister encore une fois sur l'effet produit, non seulement par ces brochures, mais aussi par deux revues paraissant sous un aspect plus ou moins scientifique, qui indiquent toujours comme nom de leur directeur celui du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux. Se tournant à nouveau vers M. Suvich, M. Mussolini s'exclama: «Solmi! Non si è ancora disimpegnato di questa faccenda?» Ce fut à nouveau moi qui dus répondre que tel n'était, malheureusement, pas le cas et que le fait que le nom de M. Solmi figure sur les deux revues devait donner lieu à des interprétations fâcheuses.

J'ai l'espoir, à la suite de cet échange de vues qui me laisse également l'impression la plus favorable, que le Garde des Sceaux sera finalement prié de cesser d'exercer un patronat regrettable.

[...]⁶

6. La dernière partie du rapport évoque brièvement les questions économiques abordées par P. Ruegger lors de l'entretien avec Mussolini. Cf. n° 228, n. 4.